



Commission Sportive régionale - Saison 2019-2020

## **INFORMATION DE PRÉ-SAISON**

# **Les rencontres amicales et tournois : Procédures et organisations.**

*Conformément aux dispositions réglementaires (article 504 des Règlements Généraux de la FFBB) toute organisation d'un tournoi ou d'une rencontre amicale avec la participation d'une (ou plus) association sportive de niveau régional ou national ne pourra être organisée sans l'autorisation et l'accord préalable de la Ligue Régionale Grand Est de Basketball*

### **LA PARTICIPATION D'ÉQUIPE ÉTRANGÈRE**

---

Les tournois ou rencontres amicales avec la participation d'une (ou plus) association sportive appartenant à une fédération étrangère doivent obtenir au préalable l'autorisation de la FFBB.

La Ligue Grand Est de Basketball peut autoriser ces tournois ou ces rencontres amicales à la condition que le siège de l'association sportive étrangère ne se trouve pas à plus de 100 kilomètres de la frontière limitrophe du Comité Départemental dont dépend l'organisateur.

L'accord et l'autorisation préalable de la Ligue Grand Est de Basketball est également obligatoire pour les associations sportives françaises souhaitant participer à un tournoi ou à une rencontre amicale à l'étranger. Dans les conditions identiques au paragraphe précédent.

### **LA DEMANDE PRÉALABLE D'AUTORISATION :**

---

L'association sportive qui souhaite organiser un tournoi ou une rencontre amicale devra compléter le formulaire « GES 18-19 Formulaire rencontres amicales » et le retourner à la Commission Régionale des Officiels via le bouton en bas de formulaire pour obtenir son autorisation et la désignation d'arbitres.

[Envoyer à la CRO](#)

Après confirmation et désignation des arbitres, la Commission Sportive Régionale, validera la demande préalable d'organisation d'une rencontre amicale ou d'un tournoi et retournera le formulaire à l'association organisatrice.

### **LES ARBITRES**

---

En complétant le formulaire « GES 18-19 Formulaire rencontres amicales » l'organisateur indiquera s'il souhaite la désignation d'arbitres, le nombre d'arbitres à désigner et/ou le nom des arbitres dont il souhaiterait avoir la présence.

Tout arbitre officiant sur ces rencontres devra avoir été au préalable, soit désigné par la CRO, soit avoir été validé par elle.

Pour toute désignation d'arbitres la CRO désignera en priorité et donnera la préférence aux arbitres des clubs en présence.

Sans le formulaire « GES 19-20 Formulaire rencontres amicales » rempli, la CRO ne désignera pas d'arbitre et ne donnera pas son accord pour qu'un arbitre officie sur ce type de rencontre.

L'arbitre qui passera outre ces dispositions et qui officiera sur une (ou des) rencontre organisée sans accord ou autorisation préalable engage sa propre responsabilité et assumera seul toutes les conséquences en cas d'accident ou d'incident.

## BARÈME ET INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Un barème « rencontres amicales » est mis en place par la CRO. Celui-ci sera applicable à toutes les rencontres amicales et tournois dans la Ligue Grand Est de Basketball.

## MODULE FBI V2

Comme pour toutes rencontres officielles, les rencontres amicales ainsi que les arbitres qui officieront sur celles-ci, seront saisies sur le module FBI V2 et elles seront consultables sur le site Internet de la FFBB, sous : Compétitions - Ligue GES Plateaux.

Les rencontres seront regroupées en 7 niveaux, sous les appellations :

**Amical Jeep® Élite, Amical NM1 - LFB, Amical CF Jeunes, Amical REG Seniors, Amical PRO B, Amical REG Jeunes, Amical CF Seniors**

Ces rencontres seront accessibles sur le module « FBI club » et les résultats devront être saisis par l'organisateur.

Division	N°	Equipe 1	Equipe 2	Date de rencontre	Heure	Salle	Score 1	Forfait 1	Score 2	Forfait 2	EM	Classement	e.Marque V2
AMI-NM2	1	UNION STE MARIE METZ BASKET	US SILVANGE BASKET - 1	24/08/2017	20:00	SALLE ALBERT BASS...		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			
AMI R2M	1	US SILVANGE BASKET - 2	THIONVILLE BC - 1	03/09/2017	15:00	COSEC LA ROUSSE		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			

La procédure à suivre est identique à celle des rencontres de championnat :

**Connectez-vous à FBI ; Compétition ; Saisi des résultats ; (division et/ou date) ; Lancer la recherche.**

## RESPONSABILITÉ

Il est rappelé aux clubs qu'ils ont l'obligation d'être à jour de leur affiliation et que les joueurs doivent être licenciés et assurés pour participer aux rencontres.